

13 mai 2020
IBEN nr. 03-2020

ING Belgium Economic Newsletter

Le confinement a tant réduit les dépenses des Belges que le retour à la normal sera long

Mesurer et comprendre l'ampleur du confinement et les conséquences de celui-ci sur les comportements de chacun est une tâche immense et compliquée. Mais certaines données peuvent nous donner une idée plus précise du choc actuel pour chaque secteur de l'économie et les conséquences à plus long terme de celui-ci. C'est par exemple le cas des données bancaires des transactions des clients ING. Via l'analyse de plus de 42 millions de transactions électroniques effectuées par les Belges entre le 9 mars 2020 et le 26 avril 2020 et la comparaison de celles-ci avec près de 56 millions de transactions réalisées pendant la même période en 2019, il est possible de mieux comprendre comment les consommateurs ont modifié leur vie quotidienne (les données ont bien entendu été anonymisées et agrégées). Voici les principales conclusions de cette analyse :

- Comme on pouvait s'y attendre, le nombre de transactions et les montants dépensés sont en forte chute : pendant les six semaines de confinement, les consommateurs belges¹ ont réalisé 28% de transactions en moins et ont dépensé au total 16% de moins qu'à la même époque l'année dernière.
- L'évolution du nombre de transactions et des montants dépensés par semaine montre une évolution progressive des comportements. La première semaine complète de confinement a conduit à une chute gigantesque, de plus de 37% par rapport à l'année précédente de l'ensemble des transactions bancaires des belges. Les semaines suivantes, la baisse du nombre de transaction s'est stabilisée aux alentours de 25% et ce jusqu'au 26 avril 2020. Il n'y a aucun élément dans les données de transactions qui prouve une modification des comportements à mesure que le déconfinement approchait.
- Par rapport à l'année passée, les consommateurs belges ont dépensé via des paiements électroniques plus dans les supermarchés et dans les petits magasins d'alimentation de proximité. En revanche, la diminution des dépenses est gigantesque dans les catégories des transports (-52%), des vacances (-69%), des vêtements et de la beauté (-61%) et celle liée aux occupations des enfants (-68%).

Sur les 6 semaines de confinement, les consommateurs belges ont réalisé 28% de transactions bancaires en moins qu'à la même époque en 2019...

... et ils ont dépensé 16% de moins.

Charlotte de Montpellier
Economist
Brussels +32 2 547 33 86
Charlotte.de.Montpellier@ing.com

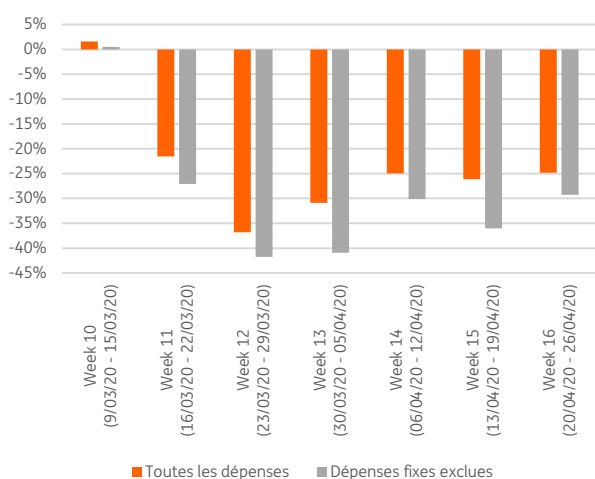
Une forte chute du nombre de transactions et des montants dépensés

Selon les données de transactions électroniques des clients ING, depuis la semaine du 16 mars, qui est celle du début du confinement en Belgique, et jusqu'au 25 avril, **les consommateurs belges ont réalisé 28% de transactions en moins qu'à la même époque l'année dernière**. Il est important de noter qu'il est question ici des transactions effectuées par carte de débit, Bancontact, en ligne, etc., mais pas les transactions par carte de crédit. Il s'agit de l'ensemble des transactions effectués par les clients d'ING, donc aussi bien les transactions dans les magasins, en ligne, que les paiements des charges, des loyers, des emprunts, des impôts, ou encore que les transferts entre membres d'un même ménage. En termes de montant, **les consommateurs belges ont dépensé 16% de moins cette année pendant les 6 semaines de confinement qu'à la même période en 2019**. Pour avoir

¹ Ces constats sont basés uniquement sur les données des transactions des clients d'ING qui ne sont donc pas spécialement représentatives des comportements de l'ensemble de la population belge. Néanmoins, ING étant une des quatre plus grandes banques en Belgique en nombre de clients, ces données donnent des informations intéressantes sur une partie non négligeable de la population belge et sont donc intéressantes pour illustrer le choc économique.

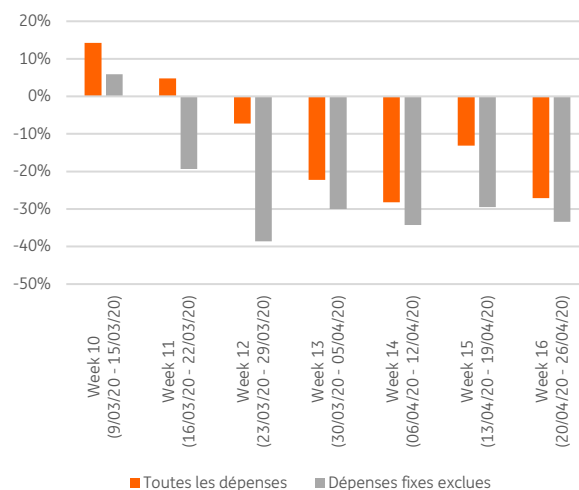
une meilleure idée de l'effet du confinement sur les comportements de consommateurs, on peut se focaliser sur un sous-ensemble des dépenses qui exclut les dépenses incompressibles à court terme (loyers, emprunts, charges liées au logement, taxes, assurances, ...) et qui comprend donc uniquement les dépenses que les consommateurs peuvent faire varier s'ils le souhaitent. Ce sous-ensemble des dépenses équivaut à 63% de l'ensemble des transactions effectuées par les Belges, mais à seulement 19% du montant total dépensé. En tenant compte seulement des dépenses non fixes, les effets du confinement sont encore plus visibles : le nombre de transactions a diminué de 34%, tandis que les montants dépensés ont été réduits de 31% par rapport à la même période l'année dernière. **Le confinement a donc eu un effet considérable sur les comportements de dépenses des consommateurs en Belgique, les poussant à réduire drastiquement leurs dépenses.**

Fig. 1 Les consommateurs belges font moins de transactions...



Source: ING

Fig. 2 ... et dépensent moins par rapport à la même période en 2019.



Source: ING

Une évolution abrupte au début du confinement, puis assez stable en avril

La première semaine complète de confinement a donc conduit à une chute gigantesque, de plus d'1/3 par rapport à l'année précédente, de l'ensemble des transactions bancaires des Belges, toutes catégories de dépenses confondues

Les semaines suivantes, la baisse du nombre de transactions s'est stabilisée aux alentours de 25% et ce jusqu'au 26 avril 2020

L'évolution du nombre de transactions et des montants dépensés par semaine montre une évolution progressive des comportements au début du confinement. Lors de la semaine 10 (entre le 9 et le 15 mars), soit quand les premières mesures ont été annoncées (fermeture des bars, restaurants, limitation des activités sportives et culturelles...), les consommateurs belges ont effectué un nombre total de transactions similaire à la même semaine de 2019, mais ont dépensé beaucoup plus (+14%). Comme l'indiquait les observations sur le terrain, les données des transactions semblent indiquer que les consommateurs ont eu un comportement de stockage avant la mise en place du confinement, en dépensant davantage que d'habitude.

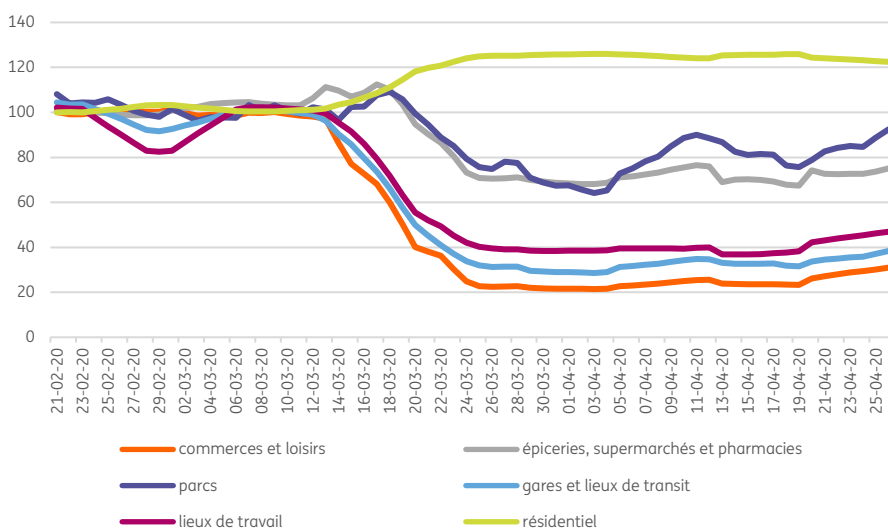
Ensuite, la semaine du 16 mars, celle au cours de laquelle le confinement a été mis en place à partir du mercredi, a vu une baisse des transactions de 22%, mais une hausse du montant dépensé de 5%. La semaine suivante, le nombre total de transactions a fortement diminué, de plus de 37% par rapport à la même période en 2019. **La première semaine complète de confinement a donc conduit à une chute gigantesque, de plus d'1/3 par rapport à l'année précédente, de l'ensemble des transactions bancaires des Belges**, toutes catégories de dépenses confondues (et donc en ce compris les catégories qui n'ont pas été beaucoup modifiées comme les transferts entre membres d'un même ménage). Si l'on ne tient pas compte des dépenses fixes qui sont difficilement modifiable à court terme, la baisse est de 42%. **Les semaines suivantes, la baisse du nombre de transactions s'est stabilisée aux alentours de 25% par rapport à 2019 et ce jusqu'au 26 avril 2020.** Si l'on regarde les montants, il semble que les consommateurs ont réduit de

près de 40% le budget dépensé (hors dépenses fixes³) lors de la première semaine complète de confinement par rapport à un an auparavant. La baisse s'est ensuite stabilisée autour de 30% pour les quatre semaines suivantes.

On peut en conclure que, après une forte évolution au début du confinement, **les décisions d'achats et de dépenses n'ont que très peu évolué à partir de la deuxième semaine de confinement complète** (donc une fois que les comportements de stockage se sont réduits), **et qu'il n'y aucun élément dans les données de transactions qui prouve une modification des comportements à mesure que le déconfinement approchait**. Pourtant, d'autres données à hautes fréquences, telles que les données de Google sur la mobilité des Belges, semblent indiquer une modification du comportement à la fin des vacances de Pâques, soit au moment où certaines mesures du confinement ont été levées, ce qui a permis, notamment, la réouverture des magasins de bricolage et des pépinières. Il semble donc que les comportements des Belges en termes de déplacements ont évolué à partir du 19 avril, mais pas les comportements en termes de dépenses. Si cela devait se confirmer dans les semaines suivantes, ce serait un élément crucial à prendre en considération pour estimer la force de la reprise économique en Belgique. En effet, **cela pourrait signifier que la reprise des déplacements par les Belges ne conduit pas directement à une reprise des dépenses, probablement en raison de la perte de confiance des consommateurs dans les perspectives**, ce qui les pousserait à épargner davantage qu'avant le coronavirus. La reprise économique pourrait donc être beaucoup plus lente que prévue.

Cela pourrait signifier que la reprise des déplacements par les Belges ne conduit pas directement à une reprise des dépenses, probablement en raison de la perte de confiance des consommateurs dans les perspectives.

Gr. 3 Si les comportements de dépenses évoluent peu en confinement, Pâques sonnait la reprise des déplacements



Moyenne mobile sur 7 jours. 100=moyenne janvier-février 2020.

Source : Google mobility data

De fortes disparités entre catégories de dépenses

Evidemment, ces nombres cachent de grandes disparités entre catégories de dépenses, certains types de transactions ayant augmenté, tandis que d'autres ont fortement diminué. Les données de transactions nous apprennent que, dans **les supermarchés, les grands magasins et les fournisseurs en ligne non spécialisés, les montants dépensés pendant la période de confinement par les consommateurs belges ont augmenté de**

Dans les supermarchés, les grands magasins et les fournisseurs en ligne non spécialisés, les montants dépensés par les consommateurs belges ont augmenté de près de 24% par rapport à l'année précédente

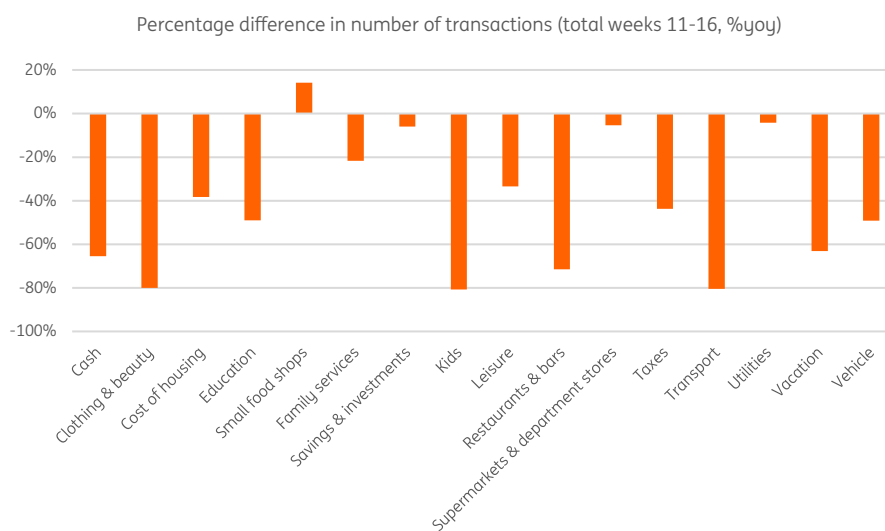
³ Pour comparer les montants une semaine avec la même semaine l'année précédente, il est plus intéressant de se focaliser sur les dépenses non fixes (dont d'exclure les loyers, emprunts, taxes, assurances,...) pour éviter les effets calendrier. En effet, les dépenses fixes représentent une grandes parties des dépenses (en termes de montant) et sont généralement lié à des transferts automatiques, qui dépendent d'une date précise (par exemple dernier jour du mois) plutôt que d'une semaine spécifique. Par exemple, le dernier jour du mois de mars se trouvait en semaine 12 en 2019, alors qu'il a eu lieu en semaine 13 en 2020.

près de 24% par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, le nombre de transactions a diminué légèrement (2%), ce qui signifie simplement que le montant dépensé par transaction est en forte hausse, de plus de 25%. Les magasins d'alimentation spécialisés, tels que les bouchers, les boulangers et les épiceries, ont également connu une forte augmentation du nombre de transactions et des montants (respectivement 14% et 12%). **Il semble donc que les consommateurs belges ont profité du confinement pour se rendre plus régulièrement, et dépenser davantage que d'habitude, dans les petits commerces d'alimentation.** Cette évolution peut être due à une préférence plus forte pour les commerces de proximité, mais aussi probablement pour les paiements électroniques, qui ont d'ailleurs été encouragés à la place des paiements en espèces.

À côté de cela, les catégories de dépenses liées aux commerces qui ont dû fermer leur porte ont – sans surprise – chuté drastiquement. Par exemple, le nombre de transactions dans la catégorie vêtements et beauté⁴ a chuté de 80%, tandis que le montant total dépensé par les consommateurs belges pour ce type de produit est en diminution de 61%. Pour les bars et restaurants, on observe une baisse du montant dépensé par carte, bancontact ou en ligne par les consommateurs belges de plus 33%⁵, tandis que le nombre de transactions est en chute libre de 72%.

Gr. 4 Le nombre de transactions est en baisse pour quasiment toutes les catégories, sauf pour les petits commerces d'alimentation

Compte tenu du confinement et la fermeture des magasins, bars, restaurants et autres lieux de loisirs, il n'est pas vraiment étonnant que les dépenses pour certains biens et services aient fortement chuté...



Source : ING

Les transactions de la catégorie des transports (locations de voitures, transports publics, terrestres et aériens) ont vu leur nombre s'écrouler de plus de 81%, tandis que leur montant a diminué de plus de 52%. Les autres types de dépenses de transport personnel, telles qu'achat et entretien des voitures, des vélos, des motos, parking, essence, etc., ont vu leur montant baissé de 49%. La catégorie « vacances », qui comprends hôtels, locations, agences de voyage ou encore activités touristiques, a connu une chute de plus de 60% aussi bien en termes de montant dépensé qu'en terme de nombres de transactions.

Compte tenu du confinement et la fermeture des magasins, bars, restaurants et autres lieux de loisirs, il n'est pas vraiment étonnant que les dépenses pour certains biens et services aient fortement chuté. Mais, il est probable qu'une part de la diminution, plus ou

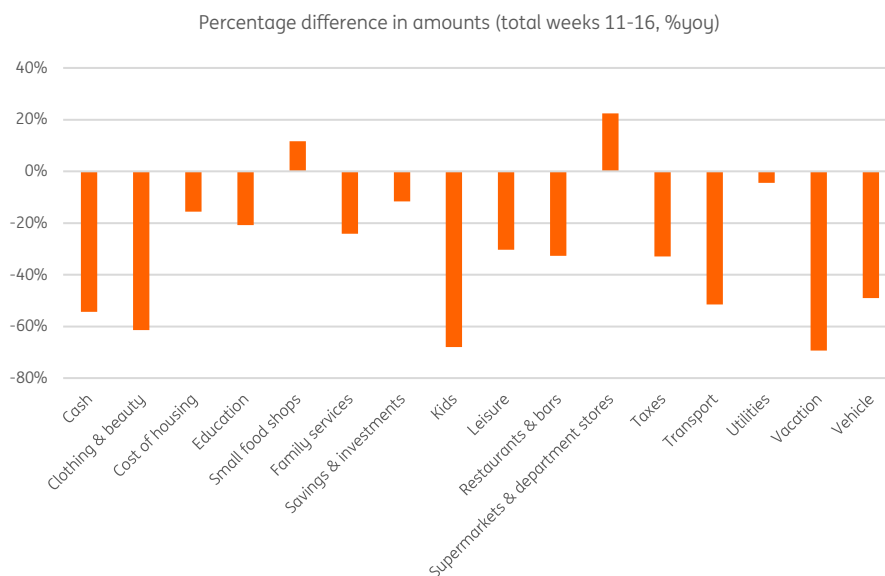
Mais, il est probable qu'une part de la diminution, plus ou moins grande en fonction des catégories, soit due à une hausse de la prudence en raison de la chute de la confiance et de la récession économique.

⁴Plus précisément: Vêtements et accessoires, Produits cosmétiques et articles pour bébés, Chaussures, Cheveux, Bijoux, Magasins d'occasion, Spa, massages et salons de beauté

⁵ Il est probable qu'elle soit sous-estimée, dans la mesure où ces chiffres tiennent uniquement compte des transactions électroniques. Or, dans ce secteur, une part importante des transactions se font en cash.

moins grande en fonction des catégories, soit due à une hausse de la prudence en raison de la chute de la confiance et de la récession économique.

Gr. 5 Mis à part l'achat de nourriture, les consommateurs ont dépensé beaucoup moins pendant le confinement



Source : ING

Moins de cash

La période de confinement a probablement donné un coup d'accélérateur durable aux paiements électroniques (même pour des petits montants), et ce même en dehors des transactions liées au commerce en ligne.

Il semble que la crise sanitaire, et donc la peur de contamination, ainsi que la fermeture des commerces ait entraîné une évolution dans la manière dont les Belges font leur paiements. Entre le 16 mars et le 26 avril 2020, les consommateurs se sont rendus 65% moins souvent au distributeurs de billets par rapport à la même période en 2019. En terme de montant, on observe une baisse de 54%. Notons que **la période de confinement a probablement donné un coup d'accélérateur durable aux paiements électroniques (même pour des petits montants), et ce même en dehors des transactions liées au commerce en ligne.** En effet, le maintien des paiements en cash relève bien souvent d'une inertie dans les comportements. Ne voyant pas la nécessité de passer à autre chose, les consommateurs ont tendance à maintenir leur comportement habituel. Le confinement ayant forcé les consommateurs à passer aux paiements électroniques pour une plus grande part des transactions, les avantages de ce mode de paiement ont probablement permis de convaincre certains réticents, qui ne reviendront plus en arrière.

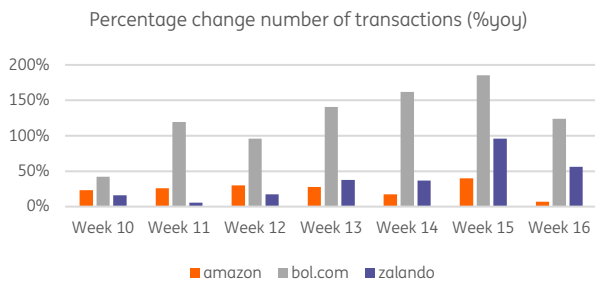
Plus d'achats en ligne ?

Les clients belges ont effectué 66% de transactions en plus avec trois des plus grands fournisseurs de produits sur internet, à savoir Amazon, Bol.com et Zalando

Le coronavirus ayant modifié fortement les habitudes de la vie quotidienne, il est fort probable que les consommateurs aient également modifié leurs comportements d'achats au sein même d'une catégorie de dépenses. Les consommateurs ont, par exemple, probablement substitué une part de leurs achats habituellement effectués dans un magasin physique par des achats en ligne. Dans quelle mesure exactement ? Il est difficile de le conclure en analysant les données à notre disposition car celles-ci sont agrégées et ne font pas la distinction entre achats en ligne ou en magasin. Néanmoins, une analyse des transactions effectuées (tous les types : carte de débit, carte de crédit, bancontact...) par les clients à destination des certains grands fournisseurs en ligne permet de tirer quelques conclusions. Ainsi, pendant le confinement cette année et par rapport à la même époque en 2019, **les clients belges ont effectué 66% de transactions en plus avec trois des plus grands fournisseurs de produits sur internet, à savoir Amazon, Bol.com et Zalando** (à eux trois, ils représentent en moyenne plus de 7 millions de transactions des

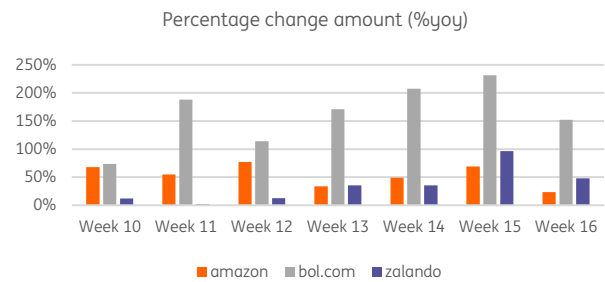
clients ING par semaine)⁶. En outre, les consommateurs belges ont dépensé 85% en plus chez ces 3 fournisseurs que l'année dernière. Une substitution plus forte des magasins physiques vers les fournisseurs en ligne est donc plus que probablement une conséquence du confinement.

Fig. 6 Le nombre de transactions chez trois des principaux fournisseurs en ligne a fortement augmenté...



Source: ING

Fig. 7 ... et les montants dépensés également.



Source: ING

La reprise dépendra de la raison sous-jacente à la baisse des dépenses

Bien entendu, ces données ne donnent pas d'information concernant la raison qui a poussé les Belges à réduire leurs dépenses. Est-ce simplement parce que les consommateurs n'ont pas pu faire les achats qu'ils souhaitent car les magasins ou prestataires de services étaient fermés ? Ou bien, les Belges ont-ils réduits leurs dépenses en raison d'une perte de revenus (suite au chômage temporaire ou à un arrêt de leur activité d'indépendant) ? Ou encore, est-ce que la chute des dépenses est liée à une hausse de l'épargne de précaution en raison d'une augmentation des craintes pour le futur (crainte de licenciements, anticipation d'une activité réduite dans les prochains mois...) ? Probablement un peu des trois.

En conclusion, ces données donnent des informations intéressantes sur l'ampleur du choc sur les transactions effectuées par les consommateurs en Belgique. Néanmoins, elles ont vocation à illustrer le choc plutôt qu'à le mesurer réellement. Notons également que l'évolution du nombre de transactions et des montants dépensés pendant le confinement est concentré sur une petite période de temps et ne dit pas tout sur l'ampleur global du choc économique. En effet, celui-ci dépendra de la reprise, qui dépendra à son tour du calendrier du déconfinement, mais surtout de l'évolution de la pandémie et de la façon dont elle influence le comportement des consommateurs. A ce stade, il semble déraisonnable d'envisager une reprise rapide de l'activité économique, où les transactions retourneraient à leurs niveaux d'avant le confinement dès la fin de celui-ci. D'abord parce que le calendrier progressif du déconfinement ne le permettra pas, ensuite parce que des mesures strictes de distanciation sociales vont être mises en place pendant une longue période de temps, enfin parce que les enquêtes de confiance indiquent que les décisions d'achats des consommateurs seront différentes et plus prudentes dans les prochains mois. Pour y voir plus clair, une nouvelle analyse des transactions dans les prochains mois serait probablement opportune.

Enfin, il semble déjà sûr que le confinement laissera des traces durables sur les comportements d'achat et de paiement des belges. L'utilisation des solutions de paiements électroniques et le recours plus fréquent au commerce en ligne ont reçu une forte impulsion lors de cette période exceptionnelle, et ces nouvelles habitudes ne disparaîtront probablement jamais.

⁶ Notons que ces chiffres sont probablement poussés vers le haut en raison de l'importance de plus en plus grande de bol.com sur le marché belge. Il n'est pas possible d'exclure que certains fournisseurs en ligne aient vu leur succès diminuer par rapport à l'année passée.

Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393) au registre des personnes morales de Bruxelles

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houte, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.